



EXPLOSION DES INÉGALITÉS

CASSE DES DROITS COLLECTIFS

Les syndicats CGT, FO, SUD ainsi que les organisations d'étudiant.e.s UNEF et UNL appellent les travailleur.se.s relevant des secteurs social et médico-social, les étudiant.e.s et les lycéen.ne.s à une **journée de grève interprofessionnelle le mardi 9 octobre 2018.**

Depuis son arrivée au pouvoir, E. Macron et son gouvernement portent des attaques sans précédent sur l'égalité et la solidarité nationale :

- Baisse des APL.
- Fin des contrats aidés.
- Refus d'accueil ou de protection des réfugié.e.s et des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s.
- Suppression des pensions de réversion.
- Hausse de la CSG.
- Réduction du nombre de logements neufs accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les mesures encore récemment annoncées par le gouvernement relèvent d'une logique d'individualisation mettant à mal la solidarité et la justice sociale, valeurs essentielles de la cohésion sociale. Elles fragilisent encore un peu plus les précaires, les retraité.e.s et les plus démunis.e.s.

Les attentes sociales sont multiples et s'expriment tant dans le public que le privé.

L'UFAS CGT interpelle le gouvernement pour qu'il ne soit plus uniquement guidé par l'obsessionnelle diminution des dépenses publiques. Au moment où est annoncée, une fois encore, l'explosion des dividendes en France et dans le monde (200 milliards d'aide aux entreprises chaque année en France et seulement 4 milliards pour les pauvres), il est temps de mener une politique de partage des richesses pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

L'UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE CGT REVENDIQUE :

- Une **augmentation du pouvoir d'achat** à la hauteur des pertes, estimées à environ 30 % depuis 20 ans : **aucun salaire ne devrait être en-dessous de 13€ brut de l'heure** soit 1800€ brut mensuel. Aucun.e salarié.e sans diplôme, sans qualification reconnue et/ou sans expérience ne devrait être en deçà de cette rémunération.
- Que de **réelles mesures soient prises sans attendre pour lutter contre les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.**
- Le **maintien et l'amélioration des conventions collectives** (CCNT des 15/03/66, 31/10/51, 31/08/65) et accords (CHRS)...
- L'application d'une **Convention Collective Unique et Etendue (CCUE) de haut niveau.**
- Un **départ à la retraite à 60 ans avec une pension calculée sur les 6 derniers mois.**

Partout en France, le **9 OCTOBRE** 2018, soyons nombreuses et nombreux dans la rue, pour exprimer notre refus de choix politiques néo-libéraux qui brisent les perspectives d'avenir en foulant aux pieds la dignité humaine !

